

Image not found or type unknown



Vol de téléphone portable à l'hotel

Par **gratter_old**, le **31/10/2007 à 17:46**

Bonjour,
Au cours d'une séjour à Marrakech (du 8 au 15 Septembre) organisé par Jet Tours j'ai été victime du vol de mon portable.
Après plusieurs e-mails et courriers, la direction vient de me préciser que son assureur ne veut pas prendre en charge ce sinistre car , dit-il, rien de prouve que le téléphone était dans la chambre. Je vous précise qu'il était interdit de mettre les téléphones dans le coffre de la chambre pour cause d'interférences .
Que dois-je faire pour prouver me bonne foi ?
Merci. Cordialement.